

## DEMANDE DE CONTENEUR (POUBELLES)

- pour les ordures ménagères particulier   
 pour le tri sélectif (à couvercle jaune) professionnel

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

### Objet de la demande :

- Acquisition d'une poubelle  
 Remplacement vol, joindre le récépissé de déclaration  
 Remplacement cassé  
 Réparation pièces détachées (couvercle ou roue) : \_\_\_\_\_  
 Autre : \_\_\_\_\_

### Nombre de personne(s) au foyer :

1     2     3     4     5     6    autre : \_\_\_\_\_

### Nombre de collecte(s) par semaine :

1     2     3     4     5     6     7

**Merci de remplir ce formulaire avec le plus grand soin.**

Date :

Signature :



## QUE FAIRE DANS LES CAS SUIVANTS ?

### Vous n'avez pas encore de poubelle :

- Complétez le formulaire au recto de ce document,
- Déposez ou envoyez ce formulaire par courrier, par fax ou par mail (coordonnées en bas de page).

*Votre poubelle sera livrée à domicile.*

### Votre poubelle a été volée :

- Effectuez une déclaration de vol. (Voir dans le même article la liste des institutions où vous pouvez effectuer votre déclaration),
- Déposez ou envoyez la déclaration de vol accompagnée de ce formulaire (recto) par courrier, par fax ou par mail (coordonnées en bas de page).

*Votre nouvelle poubelle sera livrée à votre domicile.*

### Votre poubelle a été brûlée :

- Informez le service afin d'anticiper la demande de remplacement,
- Déposez plainte auprès de l'institution habilitée,
- Complétez le formulaire au recto de ce document,
- Déposez ou envoyez la déclaration de vol accompagnée de ce formulaire (recto) par courrier, par fax ou par mail (coordonnées en bas de page).

*Les lieux seront nettoyés, la poubelle brûlée enlevée et remplacée.*

### Votre poubelle est cassée, il lui manque un élément... :

- Complétez le formulaire au recto en précisant la pièce à réparer (couvercle ou roue),
- Déposez ou envoyez le formulaire (recto) par courrier, par fax ou par mail (coordonnées en bas de page).

*Votre poubelle sera réparée ou remplacée*



Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire 3

Service Gestion des déchets

281 bd Maréchal Foch / BP 274 - 13 666 Salon de Provence cedex

tél. 04 90 44 77 90 - fax : 04 90 44 77 99

e-mail : [dechets@agglopo-le-provence.org](mailto:dechets@agglopo-le-provence.org)

***Ce formulaire est à votre disposition à l'accueil de votre Mairie***

***-Trier, c'est préserver l'environnement et créer des emplois -***